

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 17 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de Marcigny, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Anzy le Duc.

Etaient présents :

ANZY LE DUC.....	M. Jean Marc POMMIER
BAUGY.....	M. Patrice MICHAUD
.....	Mme Annette JANIN
BOURG LE COMTE.....	M. Stéphane LUCEAU
CERON.....	M. Claire PALLOT (suppléante)
CHAMBILLY.....	M. Thierry NIGAY
MARCIGNY.....	Mme Carole CHENUET
	M. Denis PROST
	M. Frédéric CHANDON
	Mme Monique CLEMENT
	M. Louis PONCET
MELAY.....	M. Jean Claude DUCARRE
	Mme Bernadette BAILLY
	M. Frédéric VERNUSSE
MONTCEAUX L'ETOILE.....	M. Georges PROST
SAINT MARTIN DU LAC.....	M. Patrick PERRUCAUD
VINDECY.....	M. Didier CHAPON

Étaient excusés : M Eric NEVERS (pouvoir donné à M. D. PROST)
M. Christophe PEGON
Mme Cathy BAILLY
Mme Géraldine VERSTRAETEN (pouvoir donné à C. CHENUET)
M. François RENARD (pouvoir donné à F. CHANDON)
M. Pascal MILLET (pouvoir donné à F. VERNUSSE)
M. Michel JUIEN (représenté par Claire PALLOT, déléguée suppléante)

Monsieur Thierry NIGAY est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le Président ouvre la séance et remercie la Mairie d'Anzy le Duc pour la mise à disposition de la salle. Il procède ensuite à l'appel des présents. Le quorum étant réuni (17 présents, 4 pouvoirs, 2 excusés), le Conseil peut valablement délibérer.

Le compte-rendu de la réunion du 12/12/2022 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU CONSEIL DU 17/01/2023

Affaires générales / finances :

Décision modificative n°2 au budget annexe Zone Intercommunale (Saint Nizier)

Décision modificative n°1 et n°2 au budget annexe ZA de Baugy

Convention d'adhésion au dispositif de médiation proposé par le CDG71

Environnement :

Annulation de redevances professionnelles OM

Travaux / habitat / patrimoine :

Attribution d'aides OPAH

Vente immeuble rue Freyssinet

Décisions du Président

Questions diverses

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17/01/2023

AFFAIRES GENERALES/FINANCES :

DEL01_CC17_01	Décision modificative n°2 budget annexe ZI St Nizier	Vote à l'unanimité
DEL02_CC17_01	Décision modificative n°1 et n°2 budget annexe ZA de Baugy	Vote à l'unanimité
DEL04_CC17_01	Adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 71	Vote à l'unanimité

ENVIRONNEMENT/AGRICULTURE :

DEL05_CC17_01	Annulation redevances OM	Vote à l'unanimité
---------------	--------------------------	---------------------------

TRAVAUX/HABITAT/PATRIMOINE :

DEL06_CC17_01	Attribution d'aides OPAH	Vote à l'unanimité
---------------	--------------------------	---------------------------

DEL03_CC17_01	Vente immeuble 11 rue Fressinet	Vote à l'unanimité
---------------	---------------------------------	---------------------------

Affaires générales / finances :

- **Décision modificative n°2 au budget annexe Zone Intercommunale (Saint Nizier) :**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité la décision modificative n°2 au budget annexe Zone Intercommunale de Saint Nizier :

1641	Emprunt	50,05
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		50,05

3555-040	En cours produits - travaux	50,05
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		50,05

6522	Excédent à reverser au budget principal	50,05
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		50,05

71355-042	Variation des stocks produits	50,05
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		50,05

- **Décisions modificatives n°1 et n°2 au budget annexe ZA de Baugy :**

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité les décisions modificatives n°1 et 2 au budget annexe ZA de Baugy :

021	Virement section de fonctionnement	98 406,23
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		98 406,23

3555-040	En cours production - travaux	98 406,23
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		98 406,23

023	Virement à section d'investissement	98 406,23
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		98 406,23

7015	Vente terrains aménagés	-50 000,00
71355-042	Variation des stocks produits	98 406,23
774	Subvention exceptionnelle	50 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		98 406,23

- **Convention d'adhésion au dispositif de médiation proposé par le CDG71 :**

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'adhérer au dispositif de médiation proposé par le CDG 71 : médiation obligatoire, médiation à l'initiative des parties, médiation à la demande du juge.

La médiation obligatoire est financée par la cotisation annuelle versée au CDG (2062,333 € en 2022). Pour les 2 autres méditations, le coût est fonction du recours au service, sur la base d'un tarif forfaitaire de 500 euros (pour 8 heures maximum) puis un tarif horaire de 50 euros au-delà.

Environnement :

- **Annulation de redevances professionnelles OM :**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'annulation de trois redevances professionnelles OM :

- M. CHAUVET Guy – MELAY (agriculteur), montant 58,00 €
- Chambres d'hôtes BRIEL Gilles et Eliane – ARTAIX (chambres d'hôtes fermées en 2021), montant 58,00 €
- TSCHOFEN MACONNERIE – MARCIGNY, montant 58,00 €

Travaux / habitat / patrimoine :

- **Attribution d'aides OPAH :**

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution des aides aux propriétaires occupants suivants, au titre de l'OPAH :

- Mme Joëlle DUCERF à Marcigny : 1 000 € (dossier Autonomie)
- M. Alain PAIRE à Marcigny : 500 € (dossier Habiter Mieux)

- **Vente immeuble rue Freyssinet :**

Suite à la mise en vente du bâtiment de l'Antenne Animation situé rue Freyssinet, pour un prix de 45 000 €, l'agence FERNANDEZ a transmis à la Communauté de communes une première proposition d'achat. Elle avait été adoptée par le Conseil mais, faute de l'obtention de son prêt bancaire, l'acquéreur s'est désisté.

L'immeuble a donc été remis sur le marché par l'agence immobilière. Une nouvelle offre d'achat a été reçue le 11 janvier 2023, rédigée par M et Mme SANGIORGIO demeurant au Bouchaud (03130), pour un montant net vendeur de 42 000 €. La vente permettrait de créer un logement locatif au centre-ville de Marcigny.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité l'offre d'achat de 42 000 € nets vendeurs formulés le 11/01/2023 par M. et Mme SANGIORGIO Salvatore domiciliés au Bouchaud (03130) pour le bâtiment du 11 rue Freyssinet à Marcigny propriété de la Communauté de communes (parcelle n°329, section AK).

La vente sera finalisée par un acte notarié auprès du notaire TRAVELY-MANDRET-LA-VIE de Marcigny.

Décisions du président :

Lecture des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation depuis la réunion du 12 décembre 2022 :

- Décision 2022-031 : Impression d'un bulletin d'informations PCAET

Questions diverses :

- T. NIGAY informe le Conseil des bons résultats 2022 de la collecte des OM. Elle enregistre une baisse de 256 tonnes en 2022, soit 1 030 tonnes ramassées en 2022 contre 1 280 en 2021. Cela représente environ 50 000 € de dépenses évitées. Suite au rendez-vous de COVED, la fréquence de vidage des PAV va être revue face au bon démarrage de l'extension des consignes de tri (10% de matières collectées en plus). T. NIGAY indique qu'une augmentation de la capacité est envisagée place Irène Popart, de nombreux débordements sont constatés par les agents municipaux de Marcigny. Pour ce faire, il est prévu de faire réparer les colonnes très endommagées. Un achat de nouvelles colonnes plus grandes sera inscrit en projet d'investissement pour 2023.
- C. CHENUET signale que les habitants déposent leurs poubelles dans celles d'autres habitants avec notamment du verre. Elle s'interroge sur le décalage des horaires des tournées pour que les gens puissent sortir leurs poubelles le matin de la collecte, avant le passage du camion. T. NIGAY lui répond qu'il n'est pas possible de décaler les horaires des tournées. Dans de tels cas, il préconise plutôt d'amener exceptionnellement les OM en déchetterie pour qu'elles puissent être triées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h25.